

4DI

Société à responsabilité limitée au capital de 750.000 euros
Siège social : 180 chemin du Curtil 01380 BAGE-DOMMARTIN
892 975 681 RCS BOURG-EN-BRESSE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 02 JUIN 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX ET LE DEUX JUIN,

Monsieur Arnaud D'ISANTO, propriétaire de la totalité des 75.000 parts de 10 euros chacune composant le capital de la société 4DI,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de seul gérant de la société, Monsieur Arnaud D'ISANTO, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES À :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Affectation du résultat,
- Mention des conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils ont été présentés. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et prend acte qu'aucune dépense ni charge non déductible des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés, et visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, n'a été engagée au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'associé unique donne au Gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 92.986 euros de la manière suivante :

Origine :

- Bénéfice de l'exercice, soit 92.986 euros

Affectation :

- A la dotation totale de la réserve légale soit 54.788 euros
- Le solde, soit la somme de 38.198 euros
en totalité au compte « autres réserves » qui passe ainsi à 383.146 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues et/ou qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé :

Entre la société 4DI et la **société CAJASA** (893 075 838 RCS BOURG EN BRESSE), société fille :

Une convention de rémunération des avances réciproques de trésorerie a été signée le 31 janvier 2021 avec la SCI CAJASA. Au 31 décembre 2025, l'avance de trésorerie consentie à notre société fille, la SCI CAJASA s'élevait à 435.385 euros, rémunérée au taux annuel maximal fiscalement déductible.

Entre la société 4DI et la **société JACASA** (801 690 843 RCS MACON), société fille :

Une convention de rémunération des avances réciproques de trésorerie a été signée le 31 janvier 2021 avec la SARL JACASA. Au 31 décembre 2025, l'avance de trésorerie consentie à notre société fille, la SARL JACASA s'élevait à 63.748 euros, rémunérée au taux annuel maximal fiscalement déductible.

Entre la Société 4DI et **Monsieur Arnaud D'ISANTO**, Gérant :

Au 31 décembre 2025, Monsieur Arnaud D'ISANTO possédait un compte courant d'un montant de 61.000 euros. Il n'est pas rémunéré.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Monsieur Arnaud D'ISANTO a dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et qui sera reporté sur le registre prévu par la loi.

Monsieur Arnaud D'ISANTO

Gérant associé unique

DocuSigned by:

Arnaud D'isanto

FDC595588DF9490...
signé le 02/06/2026

4DI

Société à responsabilité limitée au capital de 750.000 euros
Siège social : 180 chemin du Curtil 01380 BAGE-DOMMARTIN
892 975 681 RCS BOURG-EN-BRESSE

**COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025 :
BILAN (actif/passif)**

*Copie certifiée conforme,
La Gérance*

DocuSigned by:

Arnaud D'isanto

FDC595588DF9490...
Signé le 02/06/2026

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	750 000		750 000	750 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières						
	Total de l'actif immobilisé (III)	750 000		750 000	750 000		
	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	1 227		1 227	2 978	1 751-	58.81-
ACTIF CIRCULANT	Autres créances	516 928		516 928	345 835	171 092	49.47
	Charges constatées d'avance						
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	1 441		1 441	21 812	20 371-	93.39-
	Total de l'actif circulant (IV)	519 596		519 596	370 625	148 971	40.19
	Frais d'émission des emprunts (V)						
ACTIF CIRCULANT	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écart de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	1 269 596		1 269 596	1 120 625	148 971	13.29

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 750 000)	750 000	750 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	20 212		20 212	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	344 948		344 948	
	Autres réserves				
	Report à nouveau		39 075	39 075	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	92 986	404 235	311 249	77.00
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	1 208 146	1 115 160	92 986	8.34
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	450	540	90	16.67
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	61 000	4 925	56 075	NS
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	61 450	5 465	55 985	NS
	Ecarts de conversion passif (IV)				
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)		1 269 596	1 120 625	148 971	13.29

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

61 4505 465

4DI

Société à responsabilité limitée au capital de 750.000 euros
Siège social : 180 chemin du Curtil 01380 BAGE-DOMMARTIN
892 975 681 RCS BOURG-EN-BRESSE

**COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025 :
COMPTE DE RESULTAT**

*Copie certifiée conforme,
La Gérance*

DocuSigned by:

Arnaud D'isanto

FDC595588DF9490...
signé le 02/06/2026

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/202512			Exercice N-131/12/202412		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 798		1 798			1 798	
Montant net du chiffre d'affaires	1 798		1 798			1 798	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions							
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				2 732		2 732	100.00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles							
Autres produits			392			392	
Total des Produits d'exploitation (I)			2 190	2 732		542	19.85
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock							
Autres achats et charges externes (1)			7 293	8 115		821	10.12
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires							
Cotisations sociales							
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			7 293	8 115		821	10.12
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			5 104	5 383		279	5.18
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)	78 758		369 000		290 242-	78.66-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)	78 758		369 000		290 242-	78.66-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)	2 570		9 972		7 401-	74.22-
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)	2 570		9 972		7 401-	74.22-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	76 188		359 028		282 841-	78.78-
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	71 084		353 646		282 562-	79.90-
Produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles (VIII)						
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	21 902-		50 589-		28 687	56.71
Total des produits (I+III+V+VII)	80 948		371 732		290 784-	78.22-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 038-		32 503-		20 465	62.96
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	92 986		404 235		311 249-	77.00-

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

4DI

Société à responsabilité limitée au capital de 750.000 euros
Siège social : 180 chemin du Curtil 01380 BAGE-DOMMARTIN
892 975 681 RCS BOURG-EN-BRESSE

**COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025 :
ANNEXES**

*Copie certifiée conforme,
La Gérance*

DocuSigned by:

Arnaud D'isanto

FDC595588DF9490...
signé le 02/06/2026

Société SARL 4DI

74 CHEMIN DE SAINT CREPIN

01290 CROTTET

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

CABINET MHB CONSEILS

9 RUE DE L'INDUSTRIE

69220 BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS

04 74 67 01 32

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	
Art. 831-1 - Principes généraux	10
Art. 831-2 - Changements comptables	11
- INFO. RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT ET À L'ACTIF	
Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations	11
Art. 832-3 - Réévaluation des immobilisations corporelles et financières	13
Art. 832-8 - Dépréciations de l'actif circulant	14
Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	14
- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF	
Art. 832-12 - Actions propres	14
Art. 832-13 - Provisions et passifs éventuels	14
Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	15
- INFO. DES TRANSACTIONS NON CONCLUES AUX CONDITIONS NORMALES DE MARCHÉ	
Art. 834-2 - Informations spécifiques pour les sociétés anonymes	15
- INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	
Art. 836-1 - Engagements hors bilan donnés et reçus	15
Art. 836-3 - Engagements pris en matière de crédit-bail	16
Art. 836-5 - Autres opérations non inscrites au bilan	16

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

Événements post-clôture

Néant

Informations significatives

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Changement d'estimation

Correction d'erreurs

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	750 000			750 000
TOTAL	750 000			750 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL					

- RÉÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIÈRES -
(Art. 832-3)

État des immobilisations réévaluées

	Montant brut à la clôture de l'exercice	Dont complément de réévaluation	Écart incorporé au capital	Produit de cession transféré en réserve
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Agencements et aménagements de terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et matériel informatique				
Mobilier				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	750 000			
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres immobilisations financières				
TOTAL GENERAL	750 000			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des amortissements relatifs aux réévaluations

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	1 227	1 227	
Groupe et associés	516 520	516 520	
Débiteurs divers	408	408	
TOTAL	518 154	518 154	

- ACTIONS PROPRES -

(Art. 832-12)

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	450	450		
Groupe et associés	61 000	61 000		
TOTAL	61 450	61 450		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	61 000			

- INFORMATIONS SPÉCIFIQUES POUR LES SOCIÉTÉS ANONYMES -

(Art. 834-2)

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL -

(Art. 836-3)

- AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN -

(Art. 836-5)

D'ISANTO Arnaud GERANT